

Le 31 août 2023,

Consultation – prestations intellectuelles (en dessous du seuil des marchés publics)

Objet : création de contenu éditorial

En cette rentrée 2023, Centrale Méditerranée confirme sa transformation. Héritière de plus de 130 ans de formation en ingénierie à Marseille, l'école publique d'ingénieurs a ouvert une nouvelle page de son histoire en inaugurant, en février dernier, son deuxième campus à Nice, deuxième poumon universitaire et économique de la région Sud-Paca.

Elle s'engage résolument dans un développement pour former des ingénieurs responsables et capables d'apporter les solutions pour un avenir tenable.

Ce développement s'accompagne de nouveaux besoins en termes de notoriété. L'École veut faire connaître sa stratégie, formalisée au sein de son plan 2023-2030 (<https://www.centrale-mediterranee.fr/fr/plan-strategique-2023-2030>), et veut mettre en valeur l'excellence et les actions de ses communautés : élèves, enseignants-chercheurs et personnels.

Elle souhaite ainsi faire appel à une prestation extérieure pour réaliser des contenus éditoriaux visant à :

- faire connaître sa marque et la valoriser,
- faire vivre les supports de communication déjà existants (web, réseaux sociaux),
- animer sa communication interne (newsletter).

Plus précisément, Centrale Méditerranée souhaite la rédaction :

- De 3 articles pour son site /mois (3/4000 signes)
- D'1 newsletter /mois à l'attention personnel (12 000 signes)
- De 4 post LinkedIn/mois

Au regard du caractère inédit de cette démarche de prestations pour du contenu éditorial, Centrale Méditerranée souhaite une prestation pour 2 mois (sept/oct 2023).

Le choix sera arrêté sur des critères de prix (50%) et des critères de connaissance de l'enseignement supérieur (50%).

Si vous êtes intéressé.e , merci de nous faire parvenir une offre de services présentant votre entreprise et un devis à l'adresse : cabinet@centrale-marseille.fr

La date limite de réponse est fixée au 8 septembre 2023.